

Associer un SIREN à votre compte client Enedis



Où trouver la fonctionnalité?

Gestion de votre entreprise > Votre entreprise

N.B : si votre compte client n'est associé à aucun SIREN, vous serez automatiquement dirigé vers le parcours d'association d'un SIREN.

Pourquoi associer un SIREN à votre compte Enedis ?

Cette fonctionnalité vous permet de rattacher à votre compte le SIREN d'une nouvelle entreprise. Ainsi, vous pouvez regrouper depuis un compte unique l'ensemble des données de vos différentes entreprises.

Si vous souhaitez **ajouter simultanément plus de 10 SIREN**, nous vous invitons à contacter votre conseiller Enedis qui pourra vous proposer une solution plus rapide et synthétique.



Qui a accès à la fonctionnalité ?

Tous les utilisateurs peuvent accéder à la fonctionnalité.

Validation de votre demande

Votre demande de rattachement à un SIREN nécessite une validation.

Par un autre utilisateur

S'il existe déjà un utilisateur habilité à la gestion des utilisateurs sur ce SIREN, c'est lui qui validera votre demande. Aucun document justificatif ne vous sera demandé.

Par un conseiller Enedis

S'il n'existe aucun utilisateur habilité à la gestion des utilisateurs sur ce SIREN, c'est un conseiller Enedis qui validera votre demande. Dans ce cas, vous devrez fournir des documents justificatifs permettant de confirmer que l'entreprise vous autorise à accéder à ses données :

- **Un justificatif de votre identité (recto et verso)**
- **Un extrait de KBIS, une attestation au Registre National des Entreprises (RNE), ou un certificat d'inscription au répertoire des entreprises**
- **Si vous n'êtes pas le représentant légal de l'entreprise : un mandat signé par un représentant**

Un e-mail vous confirmant la validation du rattachement de votre compte au SIREN vous sera envoyé lorsqu'elle sera effective..

Navigation sur le compte et choix du SIREN

Une fois votre demande validée, vous pourrez naviguer d'un SIREN à l'autre via les différents critères de recherche et filtres disponibles dans les fonctionnalités de votre compte.

Supprimer le rattachement d'un SIREN à votre compte

La suppression d'un SIREN sur votre compte client entreprise se fait via le menu *Gestion de votre entreprise*, rubrique *Habilitations de vos utilisateurs*. Vous devez avoir l'habilitation « Gestion des utilisateurs » pour réaliser cette suppression.